

U.N.U.C.R. DROME

Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge
Association déclarée, à but non lucratif



COMPTE RENDU D'ACTIVITES

SAISON 2023-2024

Saison dans la moyenne !

Le prélèvement annuel départemental revenant à un niveau comparable à la saison 2020-21, tant pour le sanglier (+ 2100) que pour les espèces soumises à plan de chasse (fin du plan triennal ?), le nombre d'interventions (comme le nombre d'appels), augmente logiquement dans les mêmes proportions.

Par rapport à la saison précédente, 10 recherches supplémentaires ont donc été effectuées pour un taux de réussite global quasi identique autour de 33 %.

Malgré l'arrivée d'une nouvelle équipe opérationnelle, le nombre d'appels non honorés repart légèrement à la hausse : il est à noter cependant qu'un conducteur a dû arrêter en cours de saison suite à des problèmes de santé de son chien, et qu'un autre chien a été blessé mi-décembre et donc indisponible jusqu'à la fermeture. Toutefois, les appels ont été répercutés vers les autres équipes et les recherches effectuées dans leur grande majorité.

Nous avons participé en tant qu'association de chasse spécialisée, à toutes les obligations administratives habituelles au niveau des instances locales ou départementales : assemblées générales, fêtes de la chasse, épreuve de travail, sessions de formation, etc...

Enfin, nous enregistrons avec plaisir, et pour la troisième année consécutive, l'arrivée d'une nouvelle équipe de recherche dans le sud du département qui, à n'en pas douter, participera à une meilleure couverture des demandes pour la prochaine saison : n'hésitez pas à user et abuser de sa disponibilité !

Bonne lecture !

1. Bilan des prélèvements grands gibiers pour la saison 2023-24 :

Source F.D.C-26

	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Sanglier	9100	12500	12000	10050	9087	11257
Cerf	804	857	675	817	865	920
Chevreuril	4236	4447	4176	3962	4159	4497
Chamois	497	494	430	315	342	372
Mouflon	0	0	0	0	0	0
TOTAL	14637	18298	17281	15144	14453	17046

2. Bilan de recherche des animaux blessés

En prenant en compte les prélèvements ci-dessus pour la saison 2023-24, l'évolution des recherches, toutes espèces confondues est la suivante :

2.1 Les interventions :

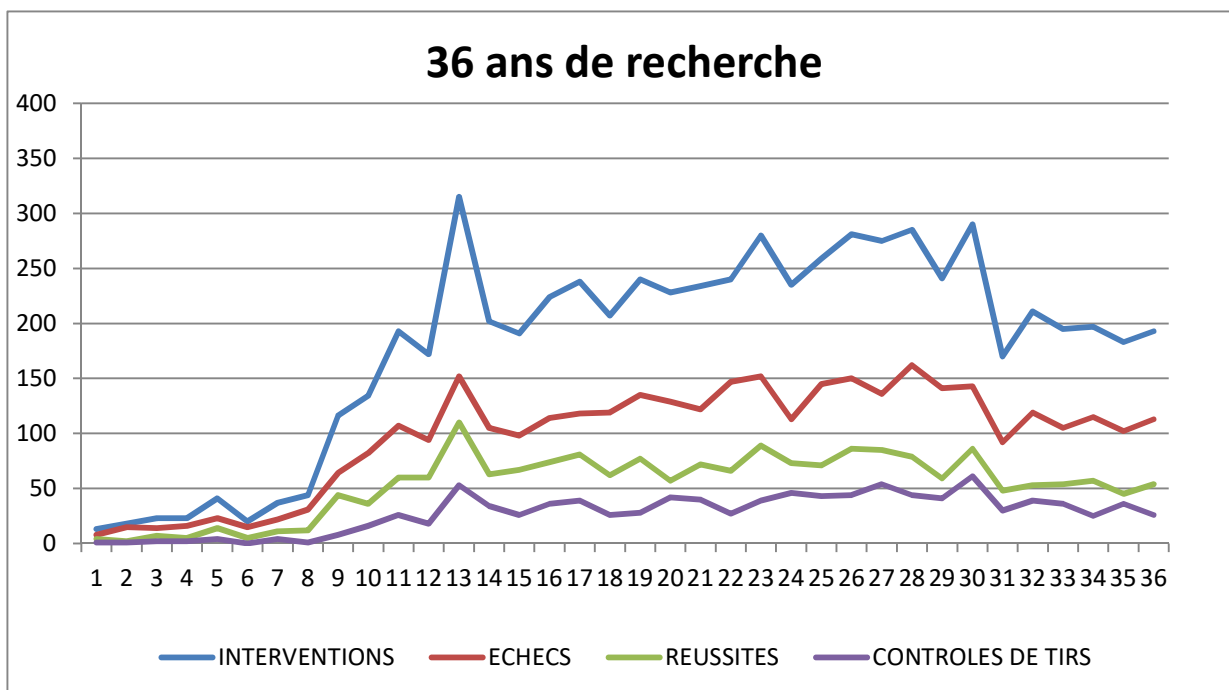
Tableau de chasse	14637	18298	17281	15144	14453	17046
Interventions	170	216	195	197	183	193
Pourcentage	1,16%	1,18%	1,13%	1,30%	1,27%	1,13%
Appels non effectués	21	28	36	25	14	23
Nombre d'appels	191	244	231	222	206	216
P% du prélèvement	1,30%	1,33%	1,33%	1,46%	1,43%	1,26%

Est-ce une conséquence de la fin du plan triennal ? Le tableau des espèces soumises à plan de chasse augmente pour devenir, pour chaque espèce, le plus élevé de ces 3 dernières années. Comme, dans le même temps, le tableau sanglier remonte également de façon significative (+2100 unités), le tableau global lui, se situe à nouveau parmi les meilleurs de ces 5 dernières saisons (plus de 17000 prélèvements).

Bien que le nombre d'interventions (et d'appels) augmente en 2023, par rapport à 2022, en pourcentage du tableau, les demandes stagnent et restent équivalentes aux années comparables (2020 par exemple).

Le nombre de recherches non effectuées par manque de disponibilité des conducteurs (17) représente toujours à peu près 8% des appels, ceci malgré la présence d'un nouveau conducteur sur la délégation. Il est vrai qu'un de nos collègues a dû arrêter en cours de saison suite à un problème de santé de son chien, et un autre chien a été blessé mi-décembre suite à un ferme mouvementé sur cervidé et a été inactif jusqu'à la fin février.

A noter que cinq autres appels n'ont pas été honorés, les chasseurs ayant effectué et/ou retrouvé l'animal seuls, et une intervention a été annulée par les chasseurs à cause de la météo (neige).



2.2 Le taux de réussite :

C'est le nombre total de réussites divisé par le nombre de recherches effectives (hors contrôles de tir).

Il reste relativement stable à **32,34%**, (**33,55%** l'an passé).

Par mode de chasse : ce taux reste stable cette saison à **56,52%** pour les chasses individuelles et sans chien (le taux moyen sur le département depuis 1988 tournant autour de 54%) et remonte à **30,87%** pour les chasses en battue (**28%** l'an dernier)

Pour mémoire, depuis 1988, **6452** interventions ont été effectuées, dont **1931** réussites, **3520** échecs et **997** contrôles de tirs. Ce qui nous donne **35,42%** de réussites sur 36 ans.

2.3 Les contrôles de tirs :

Le nombre de contrôles de tirs (26) représente **13,47%** du nombre d'interventions. (Sur 36 ans 15,45% de contrôles de tirs). Le nombre de contrôles de tirs positifs est de 5 (les contrôles sont dits positifs quand la recherche aboutit à l'animal recherché mais que celui-ci a été, soit tué par la même ou une autre équipe, ou, étant mort, a été emporté par un grand prédateur).

2.4 Les appels non honorés :

Le nombre d'appels non honorés est de **23 (+9)**, le nombre d'appels total, passant lui de **206** à **216** : il semble s'instaurer un « plafond de verre » sur le nombre de recherches annuelles en fonction du nombre de conducteurs opérationnels. A noter que dans cette rubrique, sont également incluses 6 interventions annulées par les demandeurs.

3 Analyse des interventions

3.1 La répartition des interventions par mode de chasse :

Les interventions après chasses individuelles et sans chien, représentent **12,95%** des sorties totales (19,67% en 2022-23), et engendrent **24,07%** des réussites (contre 35,69% l'an passé), avec 13 réussites pour l'affût-approche, et 41 pour la battue.

86,22% des recherches effectives pour des chasses en battue (**144**).

13,77% pour des chasses à l'approche ou à l'affût (**23**).

Deux interventions sur collision routière cette saison : une réussite et un échec.

3.2 La répartition des interventions par espèce :

L'évolution des interventions par espèce, (dont réussites entre parenthèses), pour les cinq dernières années, est la suivante:

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	sur 36 ans
Cerf	27(8)	30 (7)	40 (11)	47 (10)	38 (13)	781 (260)
Chevreuil	31(10)	35 (13)	36 (14)	30 (8)	26 (9)	1028 (426)
Sanglier	145(33)	124 (30)	110 (27)	104 (26)	121 (29)	4313 (1120)
Divers	12(2)	6 (4)	11 (5)	3 (1)	8 (3)	325 (128)

Les résultats nous donnent d'autre part, par rapport aux deux saisons précédentes, et par espèce, les pourcentages de réussite suivants :

	2021-22	2022-23	2023-24	sur 36 ans
Cerf	37%	27%	41,94%	43%
Chevreuil	47%	37%	37,50%	47%
Sanglier	27%	34,50%	27,88%	32%
Divers	50%	50%	40%	46%

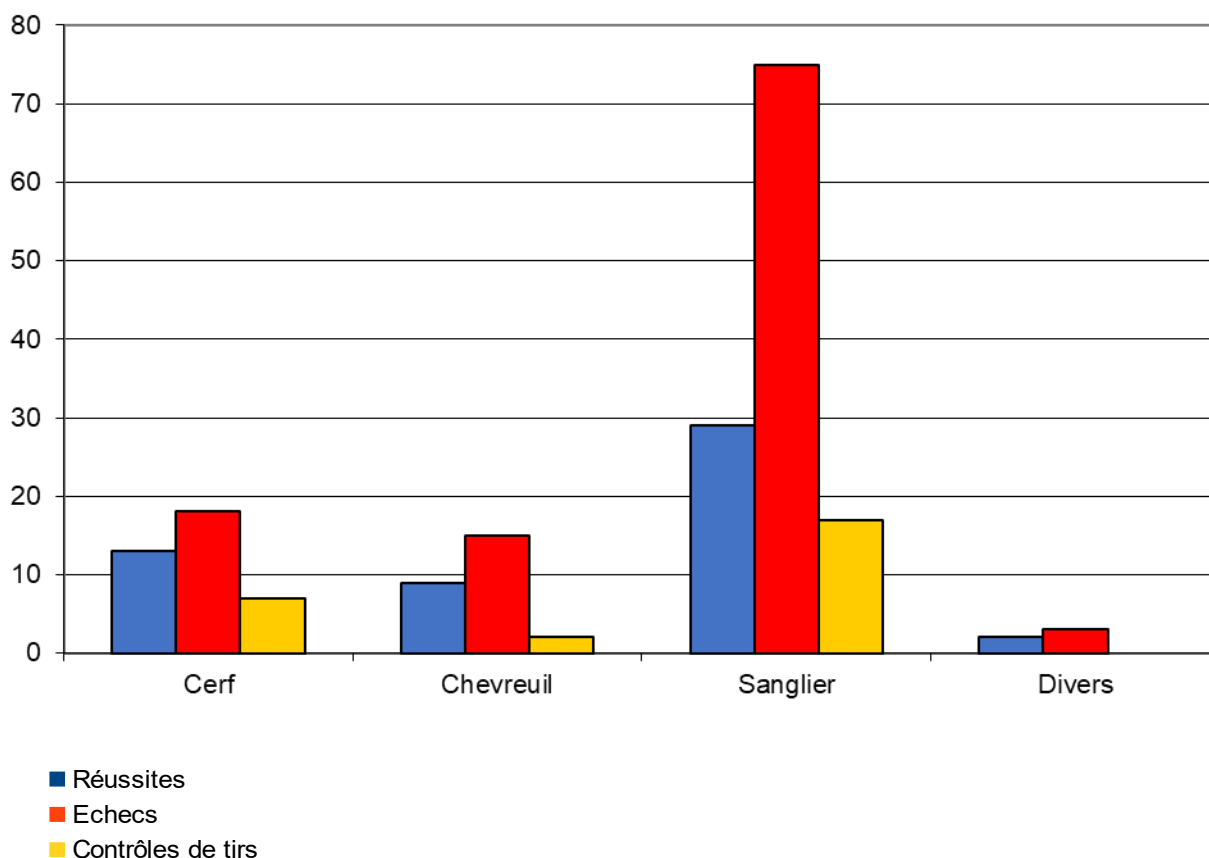
Forte hausse du taux de réussite pour le cerf cette année (+15 points), proche de la moyenne générale, le chevreuil restant très stable (+0,5 point par rapport à la saison précédente). Pour le sanglier en revanche, baisse d'environ 7 points, cette année, le taux oscillant toujours de part et d'autre de la moyenne globale sur 36 ans.

Les chiffres des divers ne sont pas représentatifs car trop faibles. A noter que ceux-ci englobent les interventions sur loup (5 dont 2 réussites), qui sont pour la première fois supérieures aux chamois (3).

Les contrôles de tir sur cerf représentent **18%** des interventions sur cette espèce, mais tombent à **14%** pour le sanglier et **7%** pour le chevreuil.

Saison 2023-2024

REPARTITION PAR ESPECE



Le nombre total d'interventions est légèrement supérieur à la saison précédente (+ 10), suite à l'augmentation du tableau de chasse, principalement due au sanglier (+ 2200 prélèvements).

Pour les autres espèces, les chiffres sont assez stables, avec toutefois, une légère baisse du chevreuil.

Le sanglier représente toujours à lui seul **62,7%** des sorties, mais également 66% du tableau annuel !

Ce même sanglier, chassé principalement en battue (92,5% des recherches), occasionne ainsi 26 réussites sur 96 recherches, soit **27,08%** ; ces chiffres passent à 3 réussites sur 6 recherches, soit **50%** pour les autres types de chasse.

Le cerf quant à lui, représente cette année à **19,68%** des interventions : 86,84% de celles-ci sur des tirs en battue, pour lesquels il procure 9 réussites sur 33 recherches, soit **27,27%** de réussite. Pour l'affût-approche, (13,15% des appels), 4 réussites sur 4 recherches sont enregistrées, soit **100%** !

Pour le chevreuil enfin, (13,47% des interventions), répartition entre battue (88,84%) et affût-approche et collision (11,53%), avec 6 réussites sur 23 pour la battue (**26%**) et 3 sur 3 pour l'affût (**100%**).

1 animal fléché a été recherché sans réussite (sanglier).

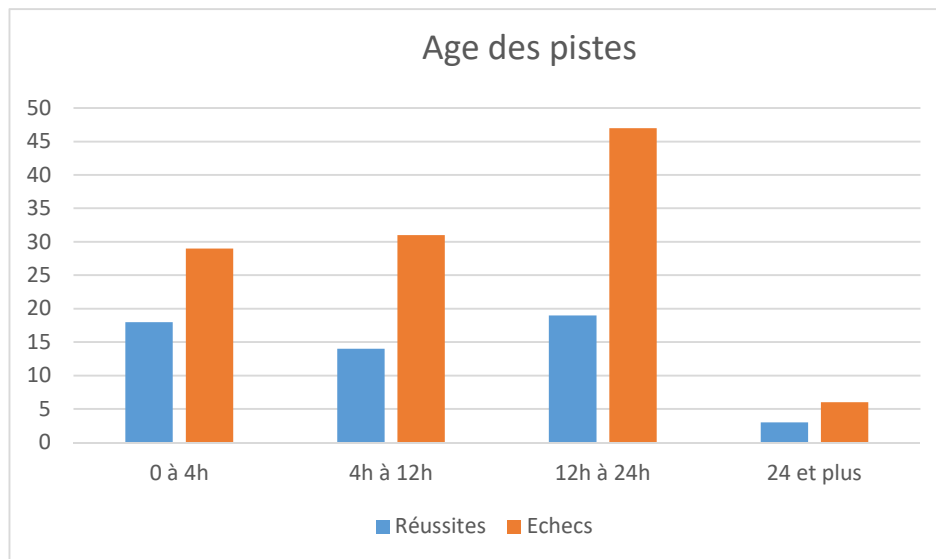
2 animaux recherchés sur collision routière pour 1 réussite sur chevreuil et 1 échec sur sanglier.

Cinq recherches sur tir à plomb cette saison, pour 4 échecs et 1 contrôle positif (chevreuil).

Un échec sur loup tiré à la chevrotine (tir de défense).

3.3 L'efficacité de la recherche par rapport à l'âge de la piste :

Saison 2023-2024



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des résultats en fonction de l'augmentation de l'âge des pistes : la tranche moins de 4h reste la plus favorable cette saison avec un taux de réussite de **38,29%**.

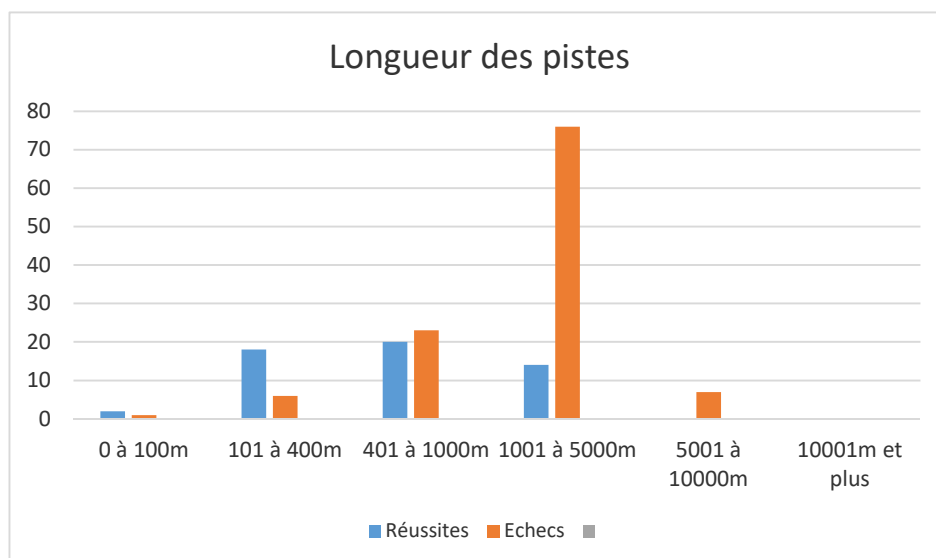
Mais le taux de réussite reste relativement stable ensuite avec **31,11%** pour 4 à 12h, **28,78%** pour 12 à 24h et même **33,33%** pour les 25h et plus.

Cette saison est assez atypique sur ce point, et tend à prouver la qualité des chiens, peu dérangés par le vieillissement des voies.

Le fait de laisser s'affaiblir l'animal recherché (surtout les plus gros !) quelques heures de plus n'est pas forcément inutile, ni rédhibitoire pour le résultat...

3.4 L'efficacité de la recherche par rapport à la longueur de la piste :

Saison 2023-2024

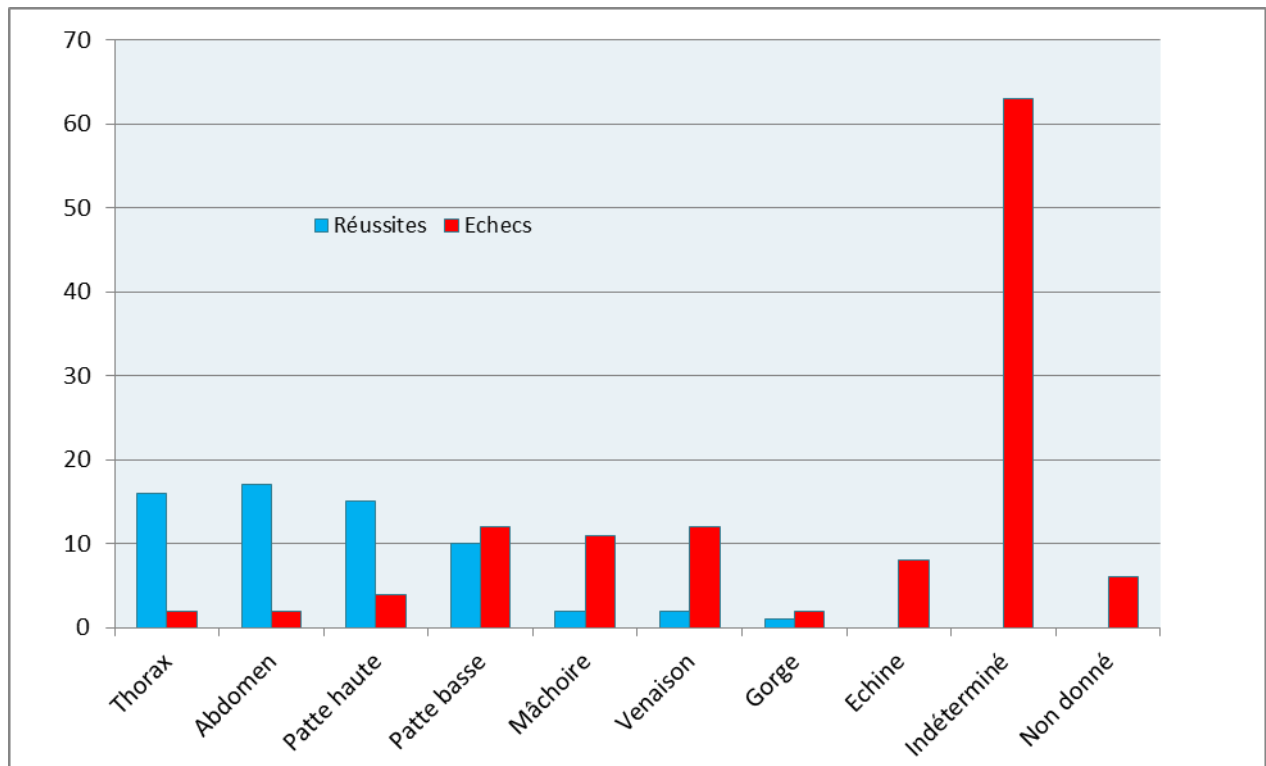


Autre nouveauté cette année, le plus fort taux de réussite se situe dans la tranche 101-400 (75%), la tranche 0-100 se contentant de 66,66% ; vient ensuite la tranche 401-1000 avec 46,51%, soit 20 réussites, c'est-à-dire autant en nombre que les deux tranches précédentes cumulées !

Aucune réussite cette année à plus de 5000 m (7 échecs), et aucune sortie à plus de 10000 m.

3.5 L'efficacité de la recherche par rapport au type de blessure :

Saison 2023-2024



Les blessures de thorax, d'abdomen, mais aussi de patte haute engendrent le plus de succès (48 soit 89% des réussites de la saison). A noter 2 échecs sur balle de thorax et 2 sur balle d'abdomen, qui auraient peut-être mérité des passages de relais.

Les pattes basses ainsi que les blessures de mâchoires, de gorge toutes cumulées, représentent tout de même 15 réussites (20% du total) cette saison, bien que, il est vrai, souvent cumulées avec une deuxième atteinte.

3.6 La poursuite des animaux blessés :

Cette saison, 33 poursuites ont été engagées, dont 20 ont eu une issue positive (y compris 4 animaux achevés à moins de cinq mètres du gîte) et donc 13 qui n'ont pas abouti (60,60% de réussite) Le pourcentage de poursuites engagées représente environ 20% du nombre de recherches.

Si on rajoute aux 54 réussites, les 13 animaux relevés non récupérés et les 5 contrôles positifs, ce sont donc 72 fois que nos chiens sont arrivés « jusqu'au bout » de la piste froide ! Soit dans 43,11% des interventions avec présence de sang !

La longueur moyenne des poursuites se monte à 1759 mètres, non compris les animaux achevés à moins de 5 mètres du gîte. La longueur totale de ces poursuites est de 51 kms.

Autre particularité de cette saison de recherche : les poursuites réussies ont une longueur moyenne de 2084 mètres et celles échouées de 1510 mètres à l'inverse des années précédentes.

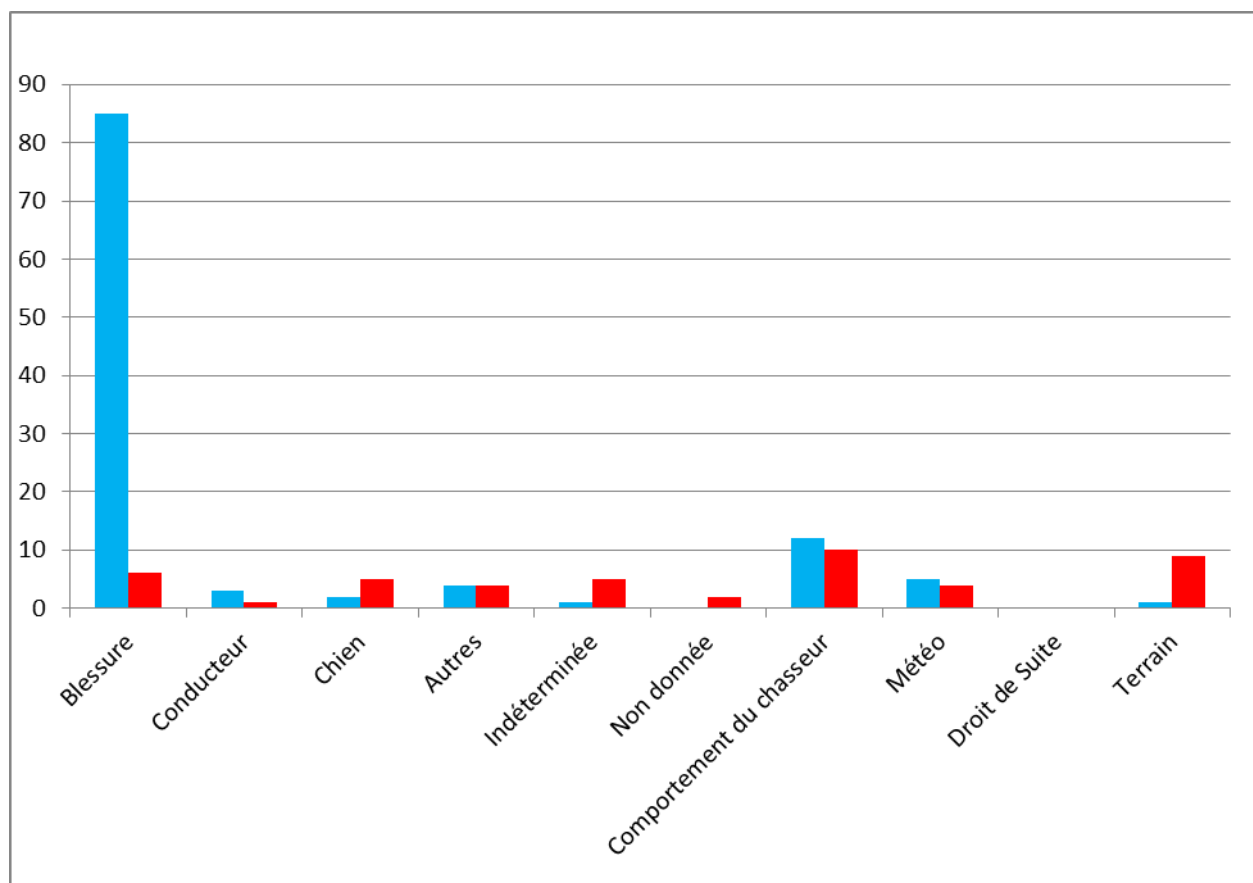
Ces chiffres, témoignent de la qualité du travail des équipes, et de la persévérance des chiens.

Ils doivent aussi convaincre les conducteurs de la nécessité de lâcher leur chien en poursuite s'il n'y a pas de danger prévisible (9 poursuites en longe dans ce cas), ou de s'adjoindre les services d'un chien forceur efficace et d'accompagnateurs postés !

A noter aussi, que **49,25%** des animaux étaient vivants en bout de piste, et que, **60,60% d'entre eux** ont été récupérés.

3.7 Les causes d'échecs : Première cause Deuxième cause

Saison 2023-2024



Nous nous limitons à deux pour définir les causes d'un échec. La blessure tient toujours la première place (et de loin).

Comme les autres années, les causes d'échec dues aux chasseurs sont :

- le relâcher des chiens, parfois à plusieurs reprises, sur la voie de l'animal blessé.
- le manque de disponibilité des chasseurs demandeurs de recherche pour accompagner le conducteur.

Nous rappelons que dans le cas de grands ongulés, sanglier et cerf notamment, deux suiveurs armés sont préconisés, pour des raisons de sécurité en premier lieu, et ensuite pour pouvoir poursuivre avec plus d'efficacité et de rapidité un animal relevé afin d'abrèger ses souffrances.

En cas d'engagement d'une recherche le jour même du tir, la présence de chasseurs postés peut être primordiale pour la réussite de l'entreprise : il est donc important que chacun se sente concerné par cette recherche, même s'il n'est pas le tireur, c'est la base de l'esprit d'équipe qui devrait prévaloir lors de toute chasse collective.

Toutefois, le conducteur et le responsable de battue, devront dans ce cas, respecter le SDGC 26, qui stipule à cet égard, que si le nombre de chasseurs participant à la recherche est supérieur à 2, il faudra ouvrir une nouvelle page du cahier de battue.

En effet, il n'est pas concevable d'entamer une recherche le jour du tir, (demandée pour des raisons de disponibilité des chasseurs), au risque quasi certain de relever l'animal blessé, et de voir les membres de l'équipe s'éclipser pour participer à une autre traque par exemple ! Et pourtant ça se produit chaque année. Les risques pris par le conducteur pour son chien dans ce cas, ne sont pas mesurés par les chasseurs.

3.8 Les distances parcourues par les conducteurs :

Les conducteurs ont parcouru cette saison, au volant de leur véhicule, **14098** kms soit une moyenne de 73,05 kms par intervention, chiffres toujours stables d'année en année.

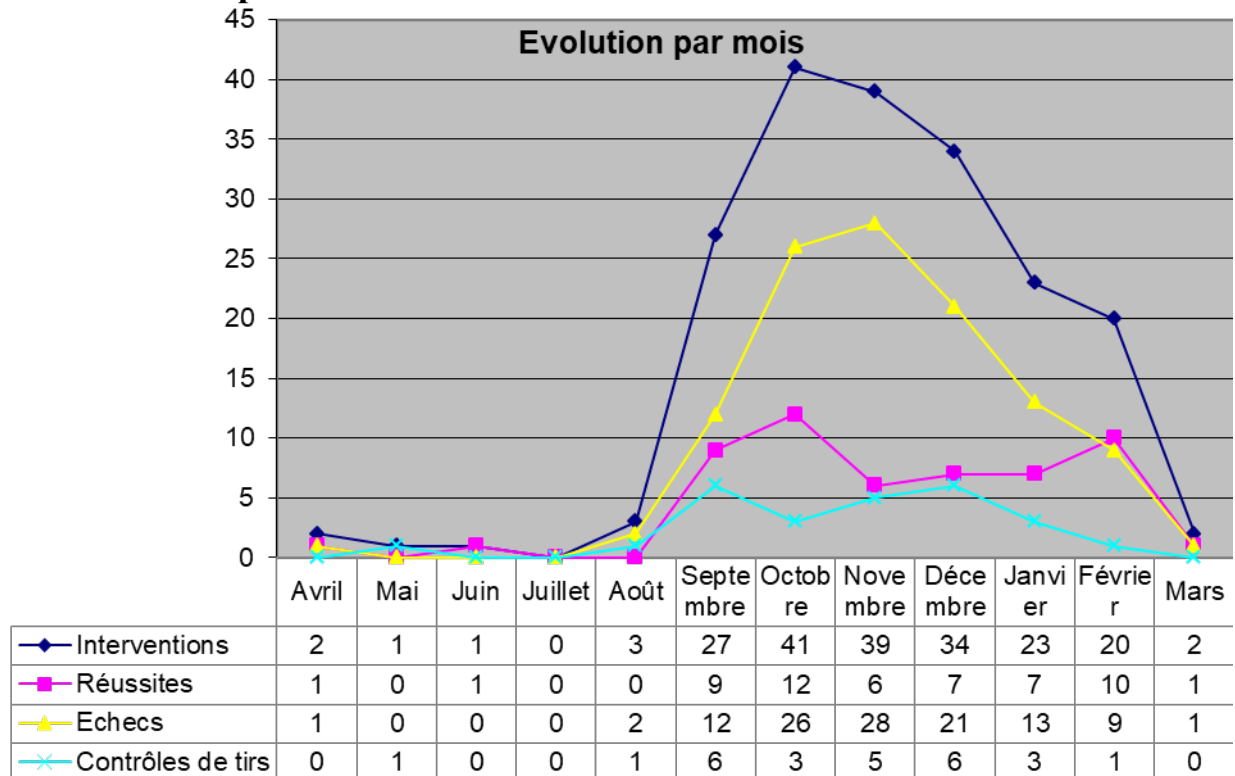
Nous avons marché **301** kms derrière nos chiens tenus en longe (+31 kms) et couru **51** kms (+11 kms) derrière ceux-ci lâchés en poursuite : distances moyennes par intervention 1561 m à la longe (+90 m) et 1758 mètres en cas de poursuite (+218 m).

Ces interventions représentent plus de **259** heures de pistage (+2 h) et 37 heures de poursuite (+8 h) soit une moyenne de 1 h 21 de pistage par sortie, plus 1 h et 16 min en cas de poursuite (moyenne légèrement supérieure), sans compter les trajets en voiture ou les parcours pour aller prendre la piste et le retour souvent à pied au véhicule.

Nos équipes ont trouvé au bout de leurs aventures environ 2725 kilogrammes de venaison, plus les trophées.

Depuis le début de la recherche dans notre département, nous y avons trouvé 83951 kg de venaison provenant de 1931 animaux.

3.9 Répartition des interventions durant la saison :



Avec 73% des interventions réalisées entre septembre et décembre, mais aussi 23% pour janvier et février, la tendance est respectée sur la répartition mensuelle.

Par contre, en termes de taux de réussite, novembre et décembre sont les deux mois les plus faibles : cette tendance serait-elle liée à la profusion des chasses en battue sur cette période ?

4 *Nos activités hors période de chasse :*

Pas de grande fête régionale cette année, l'alternance 26/38 pour la « fête du bleu du Vercors » ayant attribué celle-ci chez nos voisins Isérois.

Présence d'un de nos représentants à la Nationale d'Élevage d'un club de race cynophile, avec une intervention d'une heure consacrée à la promotion de la recherche.

Nous sommes également intervenus pour la formation du Brevet Grand Gibier organisé par l'ADCGG 26, et étions présents aux Assemblées Générales annuelles de la FDC 26, de la Louveterie 26, et de l'ADCGG 26 : au cours de cette dernière, nous avons pu présenter le bilan de la saison écoulée.

Participation d'une demi-journée à la formation « tir à l'arc » organisée par la FDC 26.

En avril, nous avons organisé une réunion de fin de saison 2023 des conducteurs, et en mai, une journée conviviale avec les familles, ainsi que, bien sûr, gros morceau de l'année, une épreuve de travail sur piste artificielle de 20 h, nécessitant environ 200 h de travail bénévoles pour l'organisation.

Avec cinq chiens classés sur sept, cette journée a été une réussite et a permis d'accueillir plusieurs membres adhérents de la délégation autour de la traditionnelle paëlla concoctée par Alain, notre « cuistot attitré ».

En mars 2024, s'est tenue la réunion bilan de la saison 2024, avec une après-midi consacrée à la découverte du cinématographe gracieusement mis à disposition par la FDC, avec l'encadrement de membres de l'ADCGG 26, que nous remercions chaleureusement ici.

La Fédération Départementale des Chasseurs nous a permis d'établir la cartographie des communes Drômoises où nos équipes ont officié durant la dernière saison.

Cette carte prend en compte toutes les interventions (réussites ou échecs et contrôles de tirs) et ne tient pas compte des lots de chasse : ACCA, Chasses Privées ou Lots ONF.

Il existe toujours des « noyaux » de communes autour des implantations des conducteurs (ou de leur zone de chasse), qui concentrent plus de demandes chaque saison.

Mais il y a aussi, un ensemble d'autres entités qui font appel régulièrement, chaque saison, et qui reste stable d'une année à l'autre : ceci tendrait à prouver que certaines (bonnes) habitudes aient tout de même été prises sur une grande partie du territoire départemental !

De fait, le but de notre association est que notre « clientèle » soit celle de l'ensemble de la Délégation Drômoise. Evidemment, nous préférons intervenir à proximité de notre domicile ou de notre lieu de chasse, ne serait-ce que par commodité ou pour limiter les déplacements, mais en cas de besoin, nous n'hésitons pas à nous déplacer loin de notre domicile, voire dans les départements limitrophes. Par ailleurs plusieurs conducteurs des départements voisins interviennent régulièrement dans la Drôme et sont assimilés à notre équipe.

Il faut impérativement que les responsables d'équipes de chasse **n'hésitent pas à nous appeler** en cas de doute sur un tir. **UN APPEL NE NOUS DERANGE PAS.** Au pire, nous passerons le relais à un collègue, et nous ferons le maximum pour aller, avec vous.....

Jusqu'au bout !

L'équipe UNUCR 26 remercie tous les acteurs de la gestion de la faune sauvage, et espère que vous continuerez de l'honorer de votre confiance.



CONDUCTEURS AGREES DANS LA DRÔME - SAISON 2024-25

BARLET Gilles (Chateaudouble)		06 62 02 05 10
BEYSSIER Jean-François (Vercoiran)		06 69 56 91 07
DECHAMPS Alain (Besayes)		06 89 02 50 12
FLECK Jenny (Taulignan)		06.68.98.32.19
JOANNIN Philippe Délégué Départemental (Léoncel)		06.10.68.55.80
LIOTARD Sébastien (St Sauveur-Gouvernet)		06 88 99 14 54
POREE Cyril (Vercoiran)		06 76 34 17 14
ROMAIN Pierre (Livron sur Drôme)	04.75.85.59.70	06.87.29.07.09

Conducteur des Hautes-Alpes opérant dans la Drôme

SPERANDIO Philippe (La Roche des Arnauds)		06.50.58.86.45
---	--	-----------------------

Conducteurs de l'Ardèche opérant dans la Drôme :

VAILLANT Daniel (Saint Julien en Saint Alban)		06.28.30.82.36
---	--	-----------------------

Conducteurs de l'Isère opérant dans la Drôme :

CIECIERSKI Bruno (Lans en Vercors)	04.76.95.46.81	06.75.51.51.48
LACROIX Pascal (Chatuzange le Goubet)	04.75.47.45.02	06.31.09.17.20
SERVE Jean-Michel (Saint Sorlin de Vienne)	04 74 57 81 08	06 07 84 10 51
VILLARD Lionel (Moirans) chasse dans la Drôme		06 73 37 61 95

A noter, plusieurs changements à ce jour : un conducteur de la Drôme arrête son activité suite à des problèmes de chiens, et un nouveau vient de nous rejoindre dans le sud du département. N'hésitez pas à faire appel à lui et à son jeune auxiliaire !

